

08-02-25

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À une séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares, tenue le lundi 25 février 2008, à 19 h 41, au local de pastorale B-301, de l'école le Mistral, 254, avenue Ross, Mont-Joli, sont présents :

1. Les commissaires :

MM. Raynald Caissy, vice-président
 Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
 Gilbert Labrie
 Jean-Maurice Lechasseur
 Luc Marcoux
 Guy Potvin
 Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

Les membres suivants du Conseil des commissaires :

M^{me} Noëlla Bourdages
 M. Jacques Deschênes
 M^{me} Louise Dionne
 M. Claude Fortin
 M. Steve Gagné
 M^{me} Nadyne Langlois
 M^{me} Pauline Michaud
 M. Alain Rioux
 M^{me} Stéphanie Vill

De même que :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
 M. Rock Bouffard, directeur des services des ressources humaines
 M. Marc Girard, directeur des services des ressources financières
 M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles

ABSENCE MOTIVÉE :

M. Denis Goulet

Le président ouvre la séance.

08-02-25-15 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Luc Marcoux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;
- 3.0 **Décision**
 - 3.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 janvier 2008 :
 - Approbation;
 - Suivis ;
- 4.0 Levée de la séance.

DÉCISION

08-02-25-16 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JANVIER 2008 : APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 janvier 2008 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

08-02-25-17 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 43, il est proposé par M. Gilbert Labrie et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

COMITÉ EXÉCUTIF

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2008

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

08-02-25-15

Adoption de l'ordre du jour

Décision

08-02-25-16

Procès-verbal de la séance extraordinaire
du 14 janvier 2008 : approbation et suivis

08-02-25-17

Levée de la séance